

## **ADAUQAR-CA-17-02-07**

Procès-verbal de la réunion du 7 février 2017 du conseil d'administration de l'Association des aînées et des aînés de l'UQAR, tenue à 13 h 30, au local J-455 de l'Université du Québec à Rimouski.

### **PRÉSENCES :**

Louise Bolduc, administratrice et représentante de l'UQAR

Martine Canuel, secrétaire administrative

Yvan Gagné, administrateur

Richard Gauthier, secrétaire

Pierre Laplante, trésorier et représentant de l'ARUQAR

Normand Pelletier, président

Jean Ferron, invité, représentant du comité des activités de formation

### **ABSENCE**

Cécile Corbin, vice-présidente

## **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **Résolution CA-17-02-07-001**

Sur proposition dument appuyée, l'ordre du jour suivant est adopté.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal du 9 novembre 2016
  - 2.1 Adoption
  - 2.2 Questions en découlant
3. Rapport du trésorier
  - 3.1 États des résultats et Bilan
  - 3.2 Contrat de la secrétaire
  - 3.3 Signatures bancaires
  - 3.4 Assurance responsabilité
4. Correspondance

- 4.1 Campagne de promotion – Document de travail
- 4.2 Comité des aînés, Ville de Rimouski
- 4.2 Recrutement de juges, Expo-Science, finale régionale de l'Est du Québec
- 4.3 Divers
- 5. Période d'information
  - 5.1.1 CAF
  - 5.1.2 CACS
- 6. Proposition : Rôles et responsabilité du Secrétaire
- 7. Divers
- 8. Date et heure de la prochaine réunion

## **2. Procès-verbal du 9 novembre 2016**

### **2.1 Adoption**

#### **Résolution CA-17-02-07-002**

Sur proposition dument appuyée, le procès-verbal du 9 novembre 2016 est approuvé.

### **2.2 Questions en découlant (Suivis)**

Le président Normand Pelletier fait les suivis.

**Suivi au point 6.2 Rencontre conjointe CACS-CAF:** Il n'y a pas eu de contact entre les 2 comités. Richard en parlera avec Cécile. Un représentant du CACS (Richard) sera à la prochaine réunion du CAF.

**Suivi au point 6.3 Remerciement aux conférenciers :** Réalisé par Richard en collaboration avec Martine.

**Suivi point 8 Demande de financement QADA :** Notre demande a été refusée considérant qu'un organisme ne peut présenter une autre demande s'il est déjà financé. Notre projet avec la CRÉ-BSL se terminait en décembre 2016. Le Secrétariat des aînés nous invite à soumettre à nouveau notre projet dans le prochain appel d'offres (printemps 2017).

### **3. Rapport du trésorier**

#### **3.1 État des résultats et bilan**

Le trésorier présente l'état des résultats et le bilan au 31 décembre 2016. Une perte de 6,917 \$ sera effacée sous peu à l'aide d'une subvention de près de 8,000 \$. Le bilan indique un avoir de 48,490 \$ alors qu'il était de 47,857 \$ en début d'exercice.

#### **3.2 Contrat de la secrétaire**

Le contrat de la secrétaire s'est terminé le 31 mars 2015. Le taux horaire en vigueur était 18,32 \$. Après discussion, sur proposition dument appuyée, il est résolu.

#### **Résolution CA 17-02-07-003**

- I. de mettre à jour le contrat de la secrétaire et de fixer sa durée du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017.
- II. de mandater le président pour le signer.
- III. de corriger le taux horaire pour l'année 2016 à 18,54 \$ (TAIR de 1,2 %) et de verser la rétroactivité.
- IV. de fixer le taux horaire pour l'année 2017 à 18,80 \$ (TAIR de 1,4 %).

#### **3.3 Signatures bancaires**

Avec l'introduction d'Accès D Affaires, le trésorier est administrateur principal et la secrétaire est administratrice secondaire. Pour émettre un paiement, l'intervention des deux est requise. La présence d'un administrateur secondaire de plus serait souhaitable. Il convient également de modifier l'article 12.01 des règlements pour tenir compte d'Accès D Affaires. Après discussion, sur proposition dument appuyée, il est résolu.

#### **Résolution CA 17-02-07-004**

- I. de désigner le secrétaire comme administrateur secondaire sur Accès D Affaires.
- II. de modifier ainsi l'article 12.01 des règlements.

12,01 Finances Toutes les opérations bancaires doivent être autorisées par deux personnes parmi celles désignées par résolution du conseil d'administration.

### **3.4 Assurance responsabilité**

Le contrat d'assurance responsabilité civile et responsabilité des administrateurs et dirigeants vient à échéance le 15 février 2017. Le coût prévisible du renouvellement est d'environ 1,400 \$. Notre courtier, UNIVESTA, est également courtier pour le Centre québécois de services aux associations. Il nous propose une couverture similaire, parfois supérieure à ce que nous avons. En incluant le coût d'adhésion au Centre québécois de services aux associations, le coût total annuel pour cette assurance serait de 629,88 \$. Une économie annuelle de près de 800 \$ serait ainsi possible. Après discussion, sur proposition dument appuyée, il est résolu.

#### **Résolution CA 17-02-07-005**

- I. d'adhérer au Centre québécois de services aux associations.
- II. de souscrire à leur plan d'assurance responsabilité civile et responsabilité des administrateurs et dirigeants à compter du 15 février 2017.

## **4. Correspondance**

### **4.1 Campagne de promotion – Document de travail**

Normand présente le document "Campagne de promotion-Document de travail". Yvan Gagné est nommé responsable de trouver des idées sur la campagne de promotion de l'ADAUQAR. Yvan communique avec Cécile Corbin pour lui demander son support. Il fera rapport au prochain CA.

### **4.2 Comité des aînés, Ville de Rimouski**

#### **4.2 Recrutement de juges, Expo-Science, finale régionale de l'Est du Québec**

Un courriel a été expédié à l'ensemble des membres pour les solliciter.

## **4.3 Divers**

**4.3.1 La caisse de Rimouski** a refusé une demande de don. Normand reviendra à la charge.

**4.3.2 Représentant du Cégep** : Courriel daté du 21 janvier 2017 de Bertrand Voyer, président de l'Association des Retraités du Cégep de Rimouski (l'ARRC). Le conseil de l'ARRC a désigné Joël Simonnet comme représentant du Cégep. Le président de l'ADAUQAR communiquera avec l'ARRC pour demander que le représentant du Cégep soit désigné par résolution du Cégep comme il est indiqué dans nos règlements généraux.

**4.3.3 Groupe Voyages Québec** : Courriel daté du 7 février 2017 de Louise Beaulieu, représentante extérieure. Mme Beaulieu demande que l'ADAUQAR diffuse l'invitation pour la présentation des voyages 2017. Comme le Groupe Voyages ne fait plus partie de nos commanditaires, cette demande est refusée.

## **5. Période d'information**

### **5.1 CAF**

Jean Ferron, responsable du CAF, fait rapport au CA des activités des sessions d'automne 2016 et d'hiver 2017 ainsi que du nombre d'inscriptions à celles-ci. Il fait également ressortir que la marge de manœuvre financière est étroite et invite le CA à se pencher sur le coût des inscriptions tout en les maintenant le plus bas possible.

### **5.2 CACS**

Richard fournit l'information concernant les activités en cours du CACS.

Le 5 à 7 des Fêtes fut un succès avec la présence d'environ 35 personnes, malgré une tempête de neige. À répéter en 2017.

## **6. Proposition : Rôles et responsabilités du Secrétaire**

Richard présente une proposition de texte concernant le rôle du secrétaire du CA.

### **Résolution CA 17-02-07-006**

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'accepter le texte suivant :

**11.09 Secrétaire** : *Le secrétaire est responsable de la rédaction des procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale. Il signe les procès-verbaux et les extraits de ceux-ci et s'assure de leur garde. De concert avec les membres du Conseil d'administration il prépare les projets d'ordre du jour. Il signe les avis de convocation.*

## **7. Divers**

7.1 Une conférence donnée par Service Canada sur les services offerts par le gouvernement fédéral aux aînés aura lieu le 9 février prochain à 9 h 30. Richard assistera à cette conférence.

## **8. Date et heure de la prochaine réunion**

La prochaine rencontre aura lieu jeudi le 20 avril Martine consultera les membres par Doodle pour connaître l'heure de disponibilité 9 h ou 13 h30.

Fin de la rencontre vers 15 h.